

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*



Propriétaire à tout prix ?

© AFP





© Seb / Guedfroy

page 8

■ Propriétaire à tout prix ?

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

PROPRIÉTAIRE À TOUT PRIX

page 13

TÉMOIGNAGE : DIDIER RIDORET, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

page 14

DEMAIN, LA RUE. DEMAIN, LA SÉPARATION...

pages 16/17

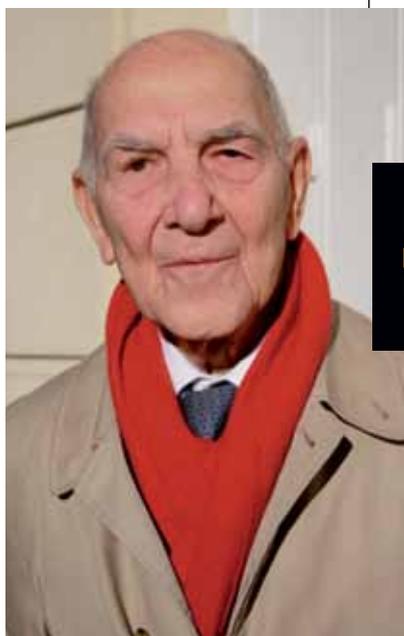
LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'ABBÉ PIERRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



© DR

page 17

■ Stéphane Hessel : Le mal-logement est indigne !



© DR

page 19

■ Bruno : « Je ne donne pas, je restitue »



© AFP

page 20

■ L'abbé Pierre à l'Assemblée nationale



L'édito du président

Vent nouveau

Un vent de liberté souffle sur l'Afrique du Nord ! Des peuples opprimés se soulèvent pour un avenir meilleur et pour une société plus juste. Je dois vous avouer qu'il m'arrive d'imaginer un même soulèvement des mal-logés et des exclus dans nos pays, autrement privilégiés... N'est-il pas dramatique de penser qu'il faudrait presque en arriver là pour que chacun d'entre nous puisse vivre dignement et en sécurité à l'abri d'un toit ? L'abbé Pierre, Stéphane Hessel... de grands hommes nous incitent à nous indigner et n'ont cessé de réveiller nos consciences. Mais au temps de l'indignation devra succéder celui de la proposition. Ensemble, il nous faut faire souffler un vent de justice sur notre pays. Les échéances politiques qui s'annoncent nous donnent l'opportunité de nous exprimer, sachons la saisir ! À la Fondation, nous avons la ferme intention de tout faire pour que le logement, ce droit fondamental, soit une priorité pour 2012. Nous comptons sur vous pour nous aider à y parvenir...

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre

© Seb. J. Gaudfroy



© S. Bollendorff

■ "À l'abri de rien"

Tel est le titre du "webdocumentaire" initié par la Fondation Abbé Pierre, réalisé par Samuel Bollendorff et Mehdi Ahoudig. Au générique, des personnes en situation de mal-logement comme ce couple habitant à Nancy avec ses trois enfants dans un appartement tellement insalubre que les petits sont victimes de saturnisme ; ou encore Daniel, 50 ans, qui n'a pas d'autre toit qu'une cabane, ou ce boulanger qui — à la suite de la perte de son emploi — s'est retrouvé dans un abri bricolé de planches de récupération et de bâches, au bois de Vincennes. Des portraits saisissants qui montrent les dommages parfois irréversibles que génèrent ces conditions de vie. À l'abri de rien est diffusé à l'adresse suivante : www.a-l-abri-de-rien.com

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.





© Seb. I. Gaudfray



17 ans d'attente...

Depuis 1993, malgré une réponse favorable de la commission Dalo en 2009 et une demande de logement social de 11 ans, Mme Nageh vivait dans 6 m² et attendait toujours un appartement. Suivie par l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre, son attente a enfin abouti à la signature d'un bail pour un F2 de 55 m² dans le XI^e arrondissement de Paris et le local, dans lequel elle vivait, a été interdit à l'habitation.

Enfin un toit !

Faute de toit, Sandrine vivait depuis des mois dans sa voiture, privée de son dernier fils. Elle avait, malgré son désespoir, accepté de témoigner à l'écran à l'occasion de la présentation du Rapport sur l'État du Mal-Logement. Le jour même exactement, Sandrine et son fils ont enfin aménagé dans un T3 à Marignane.

■ RAPPORT 2011 SUR L'ÉTAT DU MAL-LOGEMENT

Le 1^{er} février dernier, comme chaque année, la Fondation a présenté son 16^e Rapport sur l'État du Mal-Logement devant plus de 2 000 participants à Paris. Plusieurs moments forts ont ponctué cet événement. Le documentaire réalisé par Edouard Bergeon qui retrace le quotidien de familles vivant dans des logements indignes ou le témoignage de personnes comme Anita habitant "faute de mieux"

dans un garage aménagé, montrent la nécessité de continuer le combat de l'abbé Pierre. Moment fort aussi, celui où tous ont brandi le "Carton Rouge". L'après-midi, quatre ateliers thématiques ont contribué au lancement d'une plateforme interactive "www.chantierlogement.com", appel à une mobilisation pour réfléchir et participer à une politique du logement plus juste, plus efficace, plus ambitieuse. ■



© Seb. I. Gaudfray

■ Une fresque murale en hommage à l'abbé Pierre

Le 22 janvier dernier, pour commémorer le 4^e anniversaire de la mort de l'abbé Pierre, une fresque murale a été dévoilée dans le square des Deux-Nèthes, à quelques pas de la Place de Clichy à Paris (XVIII^e). C'est l'artiste JonOne qui a reproduit le visage du défenseur des mal-logés en dévoilant une partie du texte historique de l'appel lancé sur Radio-Luxembourg le 1^{er} février 1954. Le maire de Paris, sensible à cette œuvre et à son message, s'est engagé à veiller à sa conservation. ■

■ COMPRENDRE LA CIVILISATION Tsigane

Depuis plusieurs années, grâce à un réseau de bénévoles dont certains issus des gens du voyage, l'association "Rencontres Tsiganes Provence-Côte d'Azur" a établi des liens solides avec les familles sédentarisées dans la région PACA. Forte de son expérience, l'association vient d'ouvrir un centre de documentation sur la culture et la civilisation de ces peuples avec l'aide financière de la Fondation Abbé Pierre. Elle a aussi mis au point un module de formation pour les travailleurs sociaux ou les personnels de santé intervenant auprès de ces populations. ■



© DR



■ Un vrai premier logement!

C'est ce qu'offre SNL Paris (Solidarités Nouvelles pour le Logement) à 80% de ses locataires. « Nous proposons aux personnes vivant à la rue, ou ballotées de foyers en hôtels meublés, un logement d'insertion avec un accompagnement social. C'est un premier pas avant d'intégrer le parc locatif classique », explique Denis Laurent, responsable de l'association. Dernière

réalisation : six appartements rue Basfroï dans le XI^e arrondissement, dans un immeuble réhabilité appartenant à la Ville de Paris. Le financement de la Fondation Abbé Pierre, dans le cadre de son programme "2000 toits pour 2000 familles" permet des loyers très bas au cœur de Paris et une bonne performance thermique pour réduire les charges. ■



Nicaragua : Programme triennal

La Fondation engage à Granada un nouveau programme d'aide au logement des populations les plus démunies. Pendant trois ans, avec Habitat-Cité comme maître d'ouvrage, elle va soutenir l'ensemble des projets Habitat-logement de La Casa de la Mujer, son partenaire local. Le but : améliorer les conditions de vie de 2 500 personnes dont 1 700 enfants.

■ DE LA PRÉCARITÉ AU CONFORT



© DR

Depuis 10 ans, Bernadette vit avec sa fille, dans la maison très vétuste dont elle est propriétaire, avec son RSA pour seule ressource. Alerté, le Pact de Dordogne, soutenu par la Fondation à travers son programme "SOS Taudis", a pris en charge les frais de rénovation et la mise aux normes de l'habitation. Bernadette épargne 50 € par mois pour rembourser ses crédits. Dès qu'elle sera à la retraite et n'aura plus d'enfant à

charge, ses mensualités pourront passer à 111 €. « Rester ici était ma seule chance d'avoir un toit. J'ai vécu 10 ans dans un taudis, mais c'est derrière moi », dit-elle en souriant. ■

Une nouvelle Pension de famille

Ce projet, né grâce à l'association "Pension de famille" constituée par les habitants d'un quartier dans le XIV^e arrondissement de Paris, comptera 17 logements dont 3 accessibles à des handicapés. La Fondation soutient ce chantier dans le cadre de son programme "2000 toits pour 2000 familles" ainsi que son réseau des Pensions de familles.

■ Une difficile sortie d'insalubrité

Propriétaires d'une maison, acquise en 2000 grâce à un prêt remboursé, Karine, potière, et son compagnon ont des revenus fluctuants ne leur permettant pas d'entretenir leur bien malgré une gestion rigoureuse. Toit en mauvais état, murs en pisé s'effondrant, installation électrique dangereuse... un bilan bien lourd dressé par le Pact du Béarn. Ce dernier mobilise ensuite l'ensemble des aides auxquelles le couple a droit : une subvention de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du Conseil général, un prêt bancaire solidaire et enfin pour boucler le budget une aide de la Fondation Abbé Pierre dans le cadre de son programme "SOS Taudis". Aujourd'hui, la maison est saine avec un chauffage mi-bois, mi-électricité, donc peu gourmand. Ainsi, le couple ne remboursera mensuellement que 327 € moins 247 € d'allocation logement jusqu'en 2014. ■



© DR



“Carton Rouge” : des clips à voir, à diffuser !

Depuis le 2 février des dizaines de personnalités : Stéphane Hessel, les frères Cantona, Agnès b., François Morel, Jean Réno, Jeanne Cherhal, Christophe Hondelatte, Agnès Bonfillon, Aïda Touihri, Benjamin Biolay, Fatals Picards, Yann Barthès, Jacques Weber, Louis Chedid, Abd Al Malik, Michel Denizot... brandissent, devant la caméra, un Carton Rouge contre le mal-logement. Chargez ces clips, diffusez-les largement. Ils appellent à la signature d'une pétition qui sera remise au Premier ministre fin juin. Si vous n'en avez pas encore eu l'occasion, téléchargez la pétition sur le site dédié : www.carton-rouge.fr

■ STÉPHANIE : UNE VOIX CONTRE L'EXPULSION LOCATIVE

Chaque mardi après-midi, Stéphanie Morel, assistante sociale à mi-temps dans les hôpitaux de Paris, répond bénévolement aux appels reçus au **0810 001 505**, le numéro de la plateforme “Allô prévention expulsion” de la Fondation Abbé Pierre. En ce début mars, le téléphone sonne beaucoup. « À l'approche de la fin de la trêve hivernale, nous recevons des appels de personnes paniquées qui viennent de recevoir un commandement à quitter les lieux dans les deux mois ou une lettre recommandée de leur propriétaire leur signifiant l'expulsion. Elles ignorent qu'il y a une procédure à suivre. Notre rôle est de les écouter pour comprendre leur situation, les rassurer, expliquer leurs droits, les démarches à entreprendre, sans entretenir d'illusion. Certains pensent que la maladie, le handicap, l'âge, un enfant scolarisé peuvent les protéger de l'expulsion ; ce n'est hélas

pas exact. À la fin de chaque permanence, je suis épuisée. C'est violent d'être confrontée à la détresse. Depuis deux ans, je continue car je sais qu'avec les autres bénévoles et les permanents de la plateforme, nous apportons beaucoup à ceux que l'expulsion menace. L'essentiel est qu'ils nous contactent très en amont afin de freiner la procédure, voire de parvenir à l'éviter. »



■ Héberger les écoliers Hmongs Fleurs



Dans les zones montagneuses du Nord Vietnam, près de la frontière chinoise, la minorité Hmong Fleur vit dans la précarité. Pour favoriser la scolarisation de leurs enfants, La Fondation, sollicitée par l'association

EEFF (Enfants d'en Face France), a participé à hauteur de 80 % à la remise en état d'un internat.

■ LE SORT DES ENFANTS ALBINOS AU CAMEROUN

Comme dans de nombreux pays africains, les albinos sont au mieux délaissés, souvent stigmatisés et victimes de graves discriminations. Pour les protéger, la Fondation Abbé Pierre a mis l'association “VEAC” de Douala (Village d'Enfants Albinos du Cameroun) en relation avec le PADEM (Programme d'aide et développement aux Enfants du Monde). Puis, elle a financé 50 % de la construction d'un lieu de vie accueillant en internat une centaine d'enfants âgés de 1 jour à 18 ans.



■ 10 ans aux côtés des personnes démunies

Lieu d'accès aux droits pour les mal-logés parisiens et franciliens, l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation vient de fêter ses 10 ans. Dix années au cours desquelles 17 500 ménages souvent en grande détresse face à la difficulté de se maintenir dans leur logement ou d'habiter dans des conditions dignes, ont été conseillés, orientés, soutenus. S'appuyant sur un réseau de 28 avocats, l'ESH n'hésite pas à poursuivre en justice pour défendre les droits des plus faibles lorsque c'est nécessaire. Marchands de sommeil ou propriétaires se dérobant à leurs devoirs ont d'ores et déjà été condamnés. Depuis la parution de la loi Dalo, l'ESH a formé et informé de nombreux acteurs de terrain (services sociaux, associations...) pour assurer le suivi des personnes éligibles, fidèle au mot d'ordre de l'abbé Pierre : « *Ne lâchons rien !* »

© S. L. Godefroy



■ EN PACA, LA FONDATION ROULE POUR LE DIALOGUE



© DR

Idee formidable : attirer les habitants des quartiers de Vitrolles et d'Aix-en-Provence, pour les amener à dialoguer et dévoiler leurs histoires de vie. Pour cela, en relation étroite avec l'Agence régionale de la Fondation Abbé Pierre en PACA, l'association "Relais de Saint-Donat" installe chaque semaine son minibus au pied des cités. « *Nous nous annonçons en fanfare puis déballons notre barda*

pour monter de petits spectacles », raconte Fabienne, l'une des responsables. « *Intrigués, les gens viennent nous regarder. Peu à peu, ils nous dévoilent leurs petits et gros problèmes. Ainsi, en un mois et demi de fonctionnement, nous avons eu connaissance de quatre cas majeurs de mal-logement et de plusieurs situations de maltraitance. Pour beaucoup, c'est plus facile de se confier à des visages familiers que de pousser la porte d'un centre social.* » Une action soutenue par la Fondation au titre de ses actions de promotion des habitants. ■

■ Trois familles sous un même toit

C'est dans la jolie commune de Sénas, dans les Bouches-du-Rhône, que viennent d'être inaugurés trois logements sociaux situés en centre-ville. L'immeuble, confié par la commune à l'AMPIL qui l'a réhabilité, compte 1 F3, 1 duplex et 1 studio accessible à un handicapé dans lesquels les locataires s'installent progressivement. Cette opération s'inscrit dans le programme "2000 toits pour 2000 Familles" lancé en octobre 2008 par la Fondation. ■



© Ampil

Territoires

ARDÈCHE

La Fondation Abbé Pierre a renouvelé son soutien financier à l'association "Parenthèse" de Toulaud, qui accompagne en moyenne, chaque année, 25 sans-domicile-fixe dans leur recherche de logement, leur installation et toutes leurs démarches administratives, hôpital, tribunal, sécurité sociale, etc, afin de les aider à se "resocialiser".

LOZÈRE

La Fondation apporte une aide financière pour un poste de juriste à l'association "La Traverse", afin de renforcer les permanences juridiques ouvertes aux personnes sans domicile fixe et en grande difficulté qui fréquentent l'accueil de jour de cette association et l'accueil d'urgence Yvonne Malzac.

DORDOGNE

C'est dans le cadre du programme de lutte contre la précarité énergétique que la Fondation Abbé Pierre, en relation avec le Pact Habitat et "Développement 47", a aidé une jeune propriétaire pauvre, vivant seule avec ses quatre filles de 7 à 14 ans dans une maison très isolée, à terminer les travaux de mise aux normes sanitaires et d'isolation de sa maison.

Propriétaire

Qui est propriétaire ?

37% des 20% des ménages les plus modestes sont aujourd'hui propriétaires de leur logement.

Ils étaient **47%** en 1988.

De leur côté, les plus aisés le sont de plus en plus...

...65% des revenus les plus élevés (20% des Français les plus riches) étaient propriétaires en 1988.

Ils sont **76%** aujourd'hui.*

* Credoc : février 2010



à tout prix ?

■ 90 % des Français souhaitent devenir propriétaires, estimant qu'il s'agit de la meilleure solution de logement. De fait, le Président de la République a fait de l'accès à la propriété une priorité. Pourtant, la part des ménages modestes qui accède à la propriété régresse depuis trente ans. Quelle France se cache donc derrière le slogan : « Tous propriétaires » ? Quel choix de société implique-t-il ?

■ **E**n 2007, à Vandœuvre-lès-Nancy, le Président énumérait les vertus de la propriété : « C'est une sécurité en cas de chômage, une garantie de niveau de vie au moment de la retraite, un capital à transmettre aux enfants. » Si cette énumération n'est pas inexacte, elle ne constitue pas pour autant une vérité pour tous. La propriété, synonyme de sécurité à tout âge de la vie ? Christiane, propriétaire depuis 25 ans, le réfute. « Je ne le conseille pas à mes enfants, c'est trop de soucis. Acheter, c'est une responsabilité. Dès que survient le moindre problème, on est vraiment tout seul. » Christiane s'est lancée dans l'accession à la propriété en 1986 avec son époux. Mère de 3

enfants, elle travaille alors dans l'entreprise de chaudronnerie de son mari. Avec leurs deux salaires, l'achat du terrain et la construction de la maison à 30 kilomètres de Toulon s'envisagent aisément. « C'était notre rêve et nous n'avions aucun autre crédit en cours. » En 1998, son mari tombe gravement malade et, un an plus tard, Christiane se retrouve seule et sans emploi. « J'avais tout juste de quoi nourrir les enfants, je ne pouvais absolument pas garder la maison. » La propriété est bradée pour solder au plus vite le crédit et, dans la foulée, Christiane réinvestit. « Je voulais un toit sur la tête de mes enfants ; j'ai trouvé une ancienne petite maison de village qui correspondait à mon budget. » Au départ, la maison semble



© DR



en bon état. Mais très vite, Christiane découvre que l'installation électrique est défectueuse et que la toiture est une vraie passoire. « Cela fait 4 ans que je mets des seaux un peu partout ; le risque d'effondrement de la toiture est très sérieux. » Christiane a fait établir plusieurs devis :

■ La cuisine de la maison de Christiane où trône une bassine dès qu'il pleut et l'état de la toiture.



© Samuel Bollandorff

Plus d'équité sur le marché du logement

Depuis 2007, des millions de propriétaires ont été victimes du marché du logement aux États-Unis, en Irlande, en Espagne...

Pour la Fondation, il faut :

- **réguler** les prix des loyers et des ventes ;
 - **réformer** les aides au logement ;
 - **améliorer** la solvabilité des ménages modestes ;
 - **prévenir** la précarité énergétique ;
 - **produire** moins cher sans perdre en qualité ;
 - **revoir** le système de rémunération des agents immobiliers au pourcentage ;
- **soutenir** des expériences d'auto-constructeur, d'habitant-coopérateur...
Des propositions qui doivent être abordées et étudiées d'ici 2012.



il faut compter au moins 20 000 euros de travaux. « Je travaille depuis 2005 et j'ai un salaire correct. Pour le moment, je peux emprunter et rembourser une telle somme sur plusieurs années. Mais dès la retraite, ça ne sera plus possible. » Christiane, 57 ans, a calculé qu'elle vivra avec 1 000 euros par mois une fois retraitée, soit 700 euros de moins qu'aujourd'hui. « Que dois-je faire ? Laisser la maison s'écrouler sur nos têtes ? M'engager sans pouvoir rembourser... J'ai honte d'en être là », avoue-t-elle. Imaginer vendre la maison est exclu : un loyer dans la

■ Ne pas pouvoir, faute de revenus suffisants, entretenir sa propriété est le sort de plus en plus fréquent et dramatique des personnes modestes, dans toute la France (cf. web-doc : www.a-l-abri-de-rien.com).

région s'échelonne entre 750 et 1 000 euros mensuels, plus cher que le remboursement de la toiture. « En tant que propriétaire, je suis en danger permanent », conclut Christiane, désespérée.

Épée de Damoclès

« Il faut en finir avec l'indécence qui consiste à s'extasier

sur le boom de l'immobilier. Si 58 % des Français sont propriétaires, beaucoup le font à la limite du supportable. Il est urgent de revenir à une corrélation avec le pouvoir d'achat. » Parler d'indécence comme le fait Christian Lefebvre, Président de la Chambre des notaires de Paris, n'est pas exagéré lorsque l'on sait que le m² à l'achat dans l'ancien a atteint 7 300 euros en moyenne dans la capitale, début 2011. En dix ans, les prix ont doublé en France, plus encore en Ile-de-France et en région PACA. Pourtant, il ne s'agit pas ici de rendre la propriété





coupable de tous les maux. Alors, comment permettre équitablement, à tous les Français qui le souhaitent, de devenir propriétaires sans basculer dans l'endettement et la précarité ? Il faut de toute urgence réguler le marché immobilier car le logement n'est pas un bien comme les autres. À la location ou à l'achat, les taux d'effort des ménages pour accéder ou se maintenir dans

le logement doivent rester supportables, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Aujourd'hui, les accédants à la propriété qui ont les revenus les plus bas fournissent un taux d'effort de 42,8 % pour acheter. Pour eux, la propriété risque d'être un piège.

« Acheter, c'est une étape, un plus. Pour nous, ça a été le contraire. En 2010, j'ai cru qu'on allait se retrouver à

la rue. » Djaffar s'est installé avec sa femme et ses 2 enfants à Soindres, dans les Yvelines, en 2007. « J'ai vécu toute ma vie en Hlm à Mantes-la-Jolie. Je voulais offrir quelque chose de mieux à mes enfants. » Le couple tombe sous le charme d'une vieille maison de pierre inhabitée depuis 3 ans. « Notre budget convenait et, avec nos 2 salaires, on pouvait tout à fait déboursier les

■ Le manque de moyens pour financer l'achèvement de sa maison, oblige cette famille de se laver dans un baraquement et de dormir dans une caravane (cf. web-doc : www.a-l-abri-de-rien.com).



La maison à 15 €, du rêve à la réalité ?

Un an après son lancement par Christine Boutin, alors ministre du Logement, on comptait en 2009 moins de 5 000 projets (le Gouvernement tablait sur « 30 000 heureux propriétaires » en 2010). Les communes qui devaient impulser le dispositif en accordant une aide à l'accession à la propriété ont été peu nombreuses à s'engager, la charge administrative étant très lourde et le dispositif juridique (Pass foncier) compliqué.

À Châtillon-en-Dunois (Eure-et-Loir), 16 lots ont été réalisés en 2009. 14 sont habités par de jeunes familles. M. et Mme F. ont 2 enfants, ils ont emménagé en juin 2010. « Notre maison nous revient en fait à 20 €/jour. Bien sûr, il faut ajouter les charges ! Nous avons 134 m² habitables et un terrain de 960 m². On a un crédit sur 25 ans, à 4,5 %. On verra ensuite si on en reprend un pour acheter le terrain... dans 23 ans. »

© Samuel Bultendorff





« Il y a eu la crise et la faillite de mon entreprise de chauffage, en 2010. Je n'avais plus un sou. J'ai vraiment eu peur, la maison était hypothéquée et la banque pouvait la vendre quand elle le voulait. »

800 euros mensuels du prêt. Je suis bricoleur et je pensais remettre la maison en état en 3 ans. » Djaffar et sa compagne empruntent sur 30 ans. « Le début de la chute, ça a été le départ de ma conjointe un an et demi après. J'avais sacrifié tout mon temps pour refaire la toiture et l'électricité de la maison. Puis, il y a eu la crise et la faillite de mon entreprise de chauffage, en 2010. Je n'avais plus un sou. J'ai vraiment eu peur, la maison était hypothéquée et la banque pouvait la vendre quand elle le voulait. »

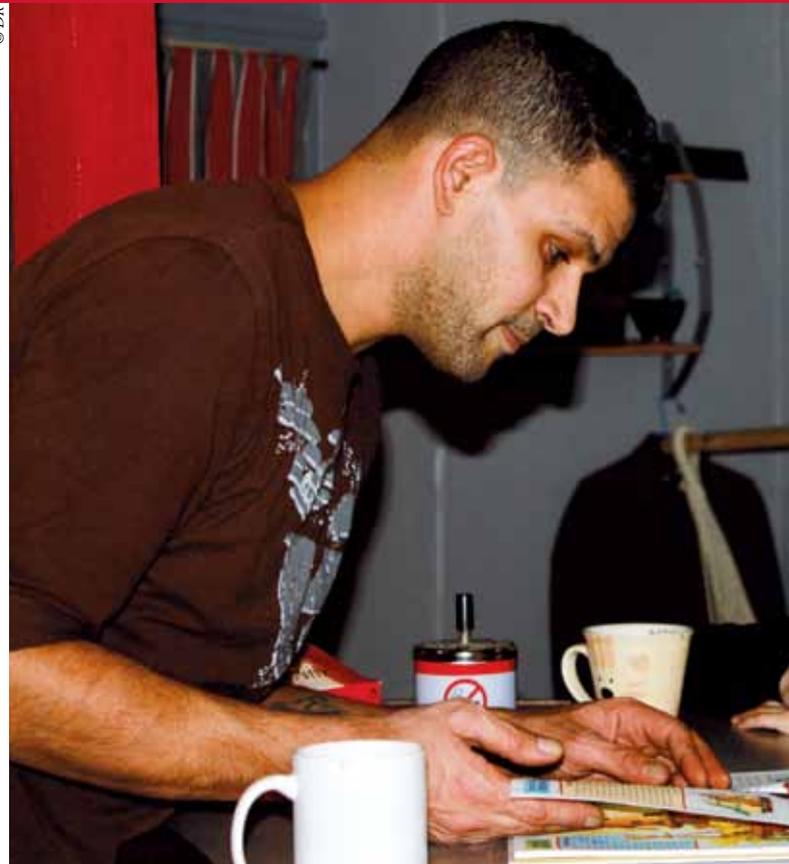
Pas à pas

Djaffar fréquente les Restos du cœur, rencontre une assistante sociale, s'accroche. Il tient le coup grâce à l'aide de sa famille. Il vend tout ce qu'il peut et ne garde que son téléphone portable. « En

■ **Le piège :** acheter peu cher une maison en mauvais état et se retrouver dans l'impossibilité financière de la rendre décentement habitable.



© Seb / Grandfroy



© DR

7 mois, j'ai contacté 70 entreprises. J'ai trouvé un travail en janvier 2011, dans une entreprise de climatisation. J'attends mon contrat à durée indéterminée. »

Grâce au Pact des Yvelines qui le soutient, Djaffar perçoit l'aide au logement depuis le début de l'année.

L'étape suivante sera le rachat de son crédit pour qu'il puisse consacrer moins de 50 % de son salaire au remboursement de son prêt. « Dans la majorité des dossiers que nous suivons, le maintien dans l'accession est en péril », précise-t-on à l'association où les cas de saisies immobilières sont nombreux.

À l'inverse, les appels préventifs sont rares.

La propriété pour tous, sans accompagnement et sans réels moyens pour les plus modestes, reste au mieux un slogan, au pire un miroir aux alouettes pour des lendemains qui déchantent. Alors que des échéances électorales se pro-





■ Djaffar, avec ses deux enfants qui lui ont permis de tenir pendant ces mois difficiles. Il reprendra bientôt les travaux afin de finir la maison pour eux.

filent en 2012, il est urgent de réfléchir à la société que l'on souhaite bâtir. Plutôt qu'une France de propriétaires, privilégions une France d'habitants. Location, achat, chacun doit pouvoir choisir et passer de l'un à l'autre à un moment de son parcours résidentiel. Donner à tous la possibilité de choisir – et pour cela poser les bases d'une véritable politique du logement dotée de moyens humains et financiers – c'est cela qu'il faut imaginer. Et c'est bien plus qu'un slogan politique. ■

© DR

Témoignage

« Il faut agir là où le logement est rare. »

Didier Ridoret, Président de la Fédération Française du Bâtiment, évoque pour nous le marché de l'immobilier. La FFB compte 57 000 adhérents, dont 43 000 artisans.

Que pensez-vous des prix de l'immobilier qui atteignent des records ?

Cette hausse ne nous réjouit pas. Plus le taux d'effort des Français est élevé, moins les perspectives de construction sont importantes. C'est l'un des freins à la construction. Il faut savoir que le marché de l'immobilier est très complexe et qu'il existe des zones très différentes. La zone A (principalement l'Ile-de-France et le littoral méditerranéen) est très tendue avec un déficit énorme de logements. En zone C*, au contraire, dans certaines villes, vous avez 2 logements pour une demande ! Ces différences posent problème. Il faut également prendre en compte les mouvements de population : le Nord et l'Est perdent des habitants au profit de l'Ouest et du Sud-Est. Aujourd'hui, 60 % des accédants sont installés en zone C. La propriété n'est accessible à la majorité de la population que dans cette zone qui est principalement rurale. Ailleurs, il faut des aides modulées.

Existe-t-il des solutions ?

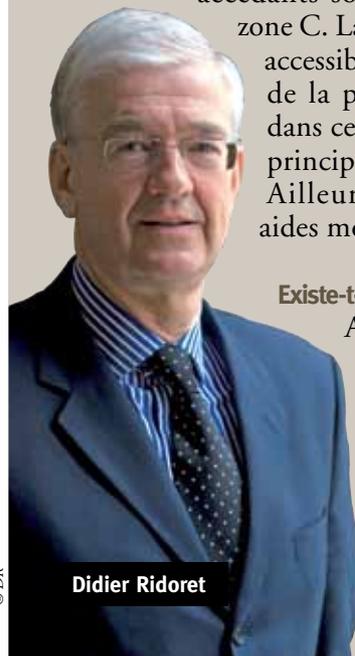
Au-delà du prêt à taux zéro, il existe des pistes qui peuvent révolutionner la pratique, notamment la densifi-

cation. Aujourd'hui, les communes ont la possibilité de dépasser leurs droits à construction de 30 % dans les zones urbaines sous condition de performance énergétique ou environnementale. Mais attention, densifier ne veut pas dire construire des barres et des tours, il faut imaginer des constructions adaptées à la demande et au développement durable. Il faut également renverser la taxation du foncier : à l'heure actuelle, si vous achetez un terrain et si vous attendez 15 ans avant de le revendre, vous n'êtes pas imposé sur la plus-value. Le système fiscal actuel permet de faire de la rétention foncière.

PTZ, PTZ+... les outils fiscaux s'enchaînent. Sont-ils vraiment efficaces pour faciliter l'accession à la propriété pour les plus modestes ?

Il ne faut pas que les outils se succèdent trop vite sinon ils n'ont que peu d'effet. En même temps, il faut des offres de crédit renouvelées pour que la demande se concrétise, surtout en temps de crise. Il faut opérer un subtil calibrage. Aujourd'hui, on a 550 000 accédants. C'est peu. On retrouve juste le niveau de 1997 ! Je pense que le PTZ+ peut être un outil efficace pour aider les ménages modestes à acheter, notamment en ville. C'est pour cela qu'il a été conçu, mais nous ne pourrions apprécier son efficacité que dans quelques mois. ■

* La zone C regroupe les communes qui ne sont ni en Ile-de-France, ni sur la Côte-d'Azur, ni dans des agglomérations de plus de 50 000 habitants, ni dans les départements d'Outre-mer.



Didier Ridoret



Demain, la rue. Demain, la séparation...

Combien sont-elles ces familles qui risquent à tout moment de se retrouver expulsées, séparées, sans avoir le temps de récupérer quelques affaires, quelques souvenirs ? Plusieurs milliers pour qui l'avenir se résume à guetter l'arrivée des forces de l'ordre...

Depuis plusieurs semaines, Sabine C. et sa fille de 14 ans, vivent dans la crainte que, sans respecter la procédure, leur logeur les jette dehors. Sabine n'en dort plus. Son propriétaire a entamé une procédure d'expulsion pour impayés de loyer tout en refusant que le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) règle ses arriérés et en omettant de renvoyer les documents à la CAF (Caisse d'allocation familiale) pour maintenir le versement de l'allocation logement. Locataire depuis 1992 d'une chambre d'hôtel dans le XIII^e arrondissement, après l'incendie de son studio d'Aubervilliers, Sabine n'a pas renouvelé à temps sa demande de logement auprès de la direction du logement et n'est officiellement inscrite sur la liste des "postulants" que depuis 2009. Aujourd'hui elle paie 690 € de loyer mensuel, somme énorme pour cette maman seule, malade, qui perçoit le RSA. Toutes les autres chambres de l'hôtel, occupées par des familles prises en charge par l'État via le Samu Social, sont louées 1 500 €. L'hôtelier ne souhaite qu'une chose que Sabine libère les lieux pour facturer sa cham-

bre au prix fort. Devant son refus de partir, moyennant une indemnité de 1 800 €, le propriétaire est passé à l'attaque. « Quitter pour aller où ? À la rue ? Être séparée de ma fille ? C'est ma hantise. Mon fils aîné vit déjà chez ma sœur. Je ne sais plus quoi faire », confie Sabine. « Un avocat du réseau de L'ESH (Espace Solidarité Habitat) a obtenu un report d'audience pour la procédure d'expulsion. Et l'assistante sociale de la Mairie m'a aidée à déposer un dossier Dalo qui a été accepté en décembre, sans proposition de relogement pour le moment. Mon propriétaire est très déterminé. C'est un cauchemar. »

Depuis le 15 mars, le 0810 001 505, numéro de la plateforme "Allô prévention expulsion", sonne de plus en plus souvent. Avec au bout du fil les mêmes voix inquiètes. Car contrairement aux engagements pris par le Gouvernement de ne plus pratiquer d'expulsions sans solution de relogement, des familles entières sont menacées de cette "sanction" d'une très rare violence dans toute la France. Avec, comme perspective, le trottoir pour seul habitat.



Titres-Restaurant: 2011

Dans mon entreprise, je mobilise mes collègues pour qu'ils vous adressent des titres-restaurant, j'espère que cette opération est toujours en cours.

■ Aurélie V., Courbevoie

Oui, la Fondation Abbé Pierre étant habilitée à recevoir des titres-restaurant pour financer les actions menées dans ses Boutiques Solidarité. Vous pouvez nous adresser tout au long de l'année les titres 2011. Pour information, appelez le 01 55 56 37 25. Nous remercions les milliers de salariés qui nous ont soutenus en 2010.

Donner et réduire mon ISF

Puis-je déduire de mon ISF les dons que je vous ai faits en 2010 ? Cette mesure est-elle reconduite en 2011 ?

■ Brigitte B., Saint-Malo

Tout contribuable assujéti à l'ISF peut déduire 75 % du montant de ses dons en numéraire à une fondation reconnue d'utilité publique comme la Fondation Abbé Pierre, ou en pleine propriété de titres admis aux négociations sur un marché réglementé, dans la limite de 50 000 €, soit 66 667 € de dons. Pour 2011, les dons sont ceux effectués entre le 16 juin 2010 et le 15 juin 2011. La Fondation répon-

dant aux critères définis par la Loi, vous pouvez continuer à lui verser des dons qui viennent en déduction de votre ISF. Il ne faut pas oublier de joindre à votre déclaration de revenus les reçus fiscaux que nous vous envoyons.

Penser au Télétoit

Créer un Télétoit, sorte de Téléthon des sans-abri, est-ce une utopie ? Grâce à une action d'envergure auprès des médias, on pourrait récupérer des mobil-homes, des caravanes, des containers et de l'argent pour les aménager. On pourrait demander aux Communes de disposer de terrains pour les accueillir. Les difficultés sont-elles insurmontables pour une Fondation comme la vôtre que j'admire ?

■ Philippe L., Croix

Nous sommes toujours à l'écoute de nos donateurs, souvent porteurs d'idées nouvelles. Chaque année, nous mettons en œuvre des opérations pour sensibiliser le plus grand nombre aux difficultés croissantes de logement, auxquelles se heurtent des centaines de milliers de personnes en France. Nous explorons toutes les pistes et vous remercions de nous en suggérer de nouvelles. Sachez que notre but est que chacun puisse disposer d'un logement pérenne pour y vivre dignement.



Formidable ce "Carton Rouge"

Une belle idée ce carton rouge contre le mal-logement. La pétition est-elle toujours en cours ? Enseignante, j'aimerais mobiliser mes classes autour de ce thème. Comment puis-je faire ? L'avez-vous fait relayer par les médias ?

■ Marie-Aimée H., Carpentras

La campagne "Carton Rouge au mal-logement" frappe les esprits et les consciences. La pétition continue. Beaucoup de médias ont relayé l'information gracieusement. Vous pouvez signer cette pétition et la faire signer soit sur le site dédié (www.cartonrouge.fr), soit par courrier en demandant des pétitions au service donateurs : **3, rue de Romainville 75019-Paris**. D'ores et déjà, nous avons récolté près de 40 000 signatures. Nous les remettrons fin juin au Premier ministre. Le problème du logement est crucial, nous ne lâchons rien, la mobilisation continue...



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



L'immobilier toujours à la hausse

D'après les premiers contrats de ventes, les notaires prévoient pour le 1^{er} trimestre à Paris un prix moyen du m² dépassant 8000 €, une hausse de 15% à Rennes, entre 5% et 10% à Lyon et Nantes, plus stables à Lille et Toulouse (de 0% à + 5%).

(Source, Notaires de France)

Gaz : plus 20% en un an

+ 5% au 1^{er} avril. Une nouvelle augmentation du prix du gaz après les 9,7% d'avril 2010, et + 4,7% en juillet 2010, ce qui pèse lourdement sur les charges des 40% de Français qui utilisent cette énergie pour se chauffer.

Concours Bas Carbone EDF

Lancement de la 4^e édition du concours d'architecture Bas Carbone, "Construisons ensemble la ville durable".

Thème 2011 : logement social et logement privé intégrés dans un projet d'aménagement.

Résultats le 27 juillet.

10 ANS DE LOI SRU : UN PALMARÈS MITIGÉ

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) dont l'article 55 contraint les communes de plus de 3500 habitants à disposer de 20% de logements sociaux sur le territoire, vient de fêter ses dix ans. Avec un bilan contrasté. Si 40000 logements ont été créés en 2009, (le double de l'an 2000) ces chiffres cachent une disparité dans l'application de la Loi. En effet, sur les 725 communes soumises à l'article 55, 405 sont en conformité (55%) et 325 ne le sont pas (45%). Or, l'État n'a appliqué la pénalité financière maximale qu'à 70% des communes dans l'illégalité. Spécial "Carton Rouge" à la commune de Nogent-sur-Marne dont le maire a annoncé le 13 décembre l'arrêt d'un programme de logements sociaux, privilégiant « la qualité de vie de ses riverains. »



© AFP

Squat Matignon : encore des personnes à la rue

Le 15 février, les membres du collectif "Jeudi Noir" et les 30 personnes mal-logées qui occupaient un immeuble vide appartenant à l'assureur Axa, avenue Matignon, près de l'Elysée, ont été expulsés par les forces de l'ordre. Un événement marquant alors qu'étaient rendus publics les chiffres de l'Insee recensant plus de 3,5 millions de personnes mal-logées.



© AFP

CHANTIER POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT

Lancé le 1^{er} février dernier lors de la présentation du rapport sur l'État du Mal-Logement, le Chantier pour une Politique du Logement ambitieuse, mais réaliste, s'articule autour de quatre mots d'ordre : produire et capter massivement des logements pour loger chacun digne; maîtriser les prix et réguler les marchés; construire une ville équitable et durable; combattre et prévenir les facteurs d'exclusion et d'inégalités pour vaincre le mal-logement. Un site dédié permet de recueillir avis, réflexions, idées :

www.chantierlogement.com

© Seb ! Godefroy



Interview

Le mal-logement est indigne!

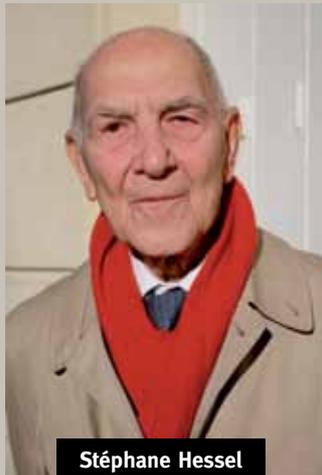
Stéphane Hessel, ancien diplomate, Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite en 1999, est également écrivain et poète. Il a publié Indignez-vous! puis Engagez-vous! et s'est associé peu après, à 93 ans, à l'opération "Carton rouge au mal-logement".

C'est un des fléaux de notre époque que l'on aurait dû régler depuis longtemps car ce sont des résistances de nantis inacceptables qui bloquent le système. Les logements scandaleusement vides me choquent, tout comme le manque de logements accessibles aux plus modestes. Il y a quelque chose qui a empiré depuis 30 ans : l'augmentation de l'écart entre les très riches et les très pauvres. Avoir à choisir entre se loger et se nourrir, c'est très grave. Que des familles modestes consacrent jusqu'à plus d'un tiers de leur revenu pour se loger, c'est scandaleux !

C'est une question de dignité humaine ?

Absolument. J'ai eu la chance de participer entre 1945 et 1948 à la rédaction de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et deux choses fondamentales y sont inscrites. « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », c'est le 1^{er} article. Dans l'article 21, le logement est dit nécessaire pour vivre dignement. C'est un droit social fondamental.

Puis, dans le programme du Conseil national de la Résistance écrit dans la clandestinité, la nécessité d'une sécurité sociale, de la retraite, du droit au logement sont



Stéphane Hessel

© D.R.

énoncés. Il y a eu des phases dramatiques pour le logement dans notre histoire et heureusement, l'abbé Pierre s'est attaché à cette lutte et son nom y est pour toujours associé. Cette lutte est aujourd'hui encore tout aussi nécessaire...

Un grand homme, c'est un homme qui a la force de l'engagement ?

Oui, la force de l'engagement. L'abbé Pierre était un engagé. Mais il faut la force de l'engagement **ET** de la communication aux autres. L'abbé Pierre était un communicateur de force.

Un homme n'est digne de cette notion d'homme que s'il s'engage, que s'il trouve sa responsabilité de citoyen. J'ai eu personnellement la chance de travailler sur cette notion de civisme, et c'est ce dont je suis le plus content.

Ma génération a été utile : elle a mis un terme à la guerre mondiale, au totalitarisme soviétique, à la décolonisation et le plus important, elle a construit un État. Mais ce qui m'indigne aujourd'hui, c'est le manque de respect et de garantie des libertés fondamentales. Les pouvoirs publics doivent garantir les droits fondamentaux, dont le logement. Soyons prêts à revendiquer cela pour 2012 ! ■

Hausse des dépenses 2010

Dépense moyenne par logement:

9800 €, contre **9500 €** en 2009.

Dépense moyenne

pour les propriétaires, **11400 €**;

pour les locataires du privé, **8400 €**;

pour les locataires du social, **6400 €**.

(source: Rapport de la Commission des comptes du logement)



Collecte pour Haïti

À l'initiative de leurs professeurs de musique et d'histoire/géographie, de nombreux élèves du collège Waldeck-Rousseau de Firminy (42) ont donné chacun 1 € pour Haïti. Les 586 € de la collecte, remis à la Fondation Abbé Pierre, ont été affectés au projet de réhabilitation de 300 maisons à Grand Goave, sur la côte ouest de l'île.

De nouvelles compétences bénévoles

Un nouveau soutien pour les actions de solidarité du réseau : la Fondation a signé une convention avec "Passerelles & Compétences", regroupement de 3 000 bénévoles offrant ponctuellement leurs compétences professionnelles aux associations.

Pavillon de l'Arsenal

Présentation le 9 mars dernier, dans une salle mise à disposition par le Pavillon de l'Arsenal à Paris, de deux études sur la polygamie et les problèmes de logement qu'elle entraîne. Études commandées par la Fondation et l'AORIF (Union sociale pour l'habitat en Ile-de-France) en relation avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.



une question complexe qui ne laisse personne insensible. Pour IKEA, la maison est l'endroit le plus important. C'est pourquoi nous avons souhaité réagir et soutenons la Fondation Abbé Pierre» a expliqué Pierre Deyries, Directeur du développement durable de IKEA France. L'ensemble de cette collecte permettra d'équiper en mobilier les Pensions de famille et les Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation et de fournir des conseils de professionnels pour l'aménagement des lieux de vie et d'accueil répartis sur toute la France.

■ IKEA, plus que jamais investi

Comme chaque année au mois de février, IKEA a reversé 20 centimes à la Fondation Abbé Pierre à chaque passage en caisse de la carte IKEA Family. L'opération en 2011 a permis de générer ainsi un montant de 120 284 €. De plus, les clients qui souhaitaient s'engager davantage pour la Fondation Abbé Pierre avaient la possibilité de faire un don de 2 €, grâce à une "carte de don" disponible en caisse. Cette générosité des clients a permis de collecter 20 828 € de dons cette année. Au total, ce sont plus de 600 000 clients qui ont fait un geste solidaire en faveur de la Fondation. Depuis le début du partenariat de IKEA avec la Fondation, c'est la première fois que cette opération atteint de tels résultats ! « La crise du logement, les mal-logés, les sans domicile fixe sont une réalité ;

■ DES PETITS CENTIMES POUR UNE GRANDE CAUSE

Idée originale de Vauban Humanis, 3^e groupe français mutualiste de protection sociale: inviter ses 1700 salariés à offrir les centimes de leur salaire net figurant sur leur fiche de paie à la Fondation Abbé Pierre. Vauban Humanis s'engage pour sa part à doubler les sommes versées par ses collaborateurs. Une opération qui justifie bien son nom : "Centimes



Solidaires", prouvant que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

■ Brico Dépôt: du national au régional

En 2010, Brico Dépôt a, dans le cadre de sa politique de développement durable et comme en 2009, renoncé à donner des sacs jetables, incitant ses clients à acheter des cabas réutilisables de plusieurs formats. 100 % de la marge sur le prix de vente de ces cabas a été reversée à la Fondation Abbé Pierre pour soutenir ses actions, soit 31 712 € (30 % de plus que l'année dernière). Par ailleurs, Brico Dépôt a fourni la peinture et le parquet nécessaires à la rénovation de la Boutique Solidarité de Bourges.



Legs et Donations

« Je ne donne pas, je restitue. »

En choisissant la Fondation comme unique héritière, Bruno Mattei manifeste à la fois son enthousiasme pour les actions entreprises par l'Abbé et son attachement à la notion de fraternité.

À 66 ans, Bruno Mattei, enseignant à la retraite, mène toujours une vie très active. Président de l'Université populaire et citoyenne de Roubaix, philosophe, écrivain, rédacteur régulier de points de vue dans la Voix du Nord et la Croix du Nord, parce qu'il aime « écrire dans des journaux populaires lus et compris de tous »,

Bruno s'investit auprès de plusieurs associations. Il se bat en permanence pour tenter de soulager la misère, la dénoncer. Ainsi dans ses articles et ses tribunes libres, il évoque très souvent les difficultés de la commune où il vit, « la commune la plus pauvre de France. » C'est ce souci de l'autre, « du plus souffrant », qui l'a incité à rédiger son testament en faveur de la Fondation.

« Tous mes proches sont décédés, personne ne sera lésé et personne ne s'opposera à cette décision librement consentie. J'ai donc pris toutes mes dispositions devant le notaire. Pourquoi la Fondation ? Parce que pour moi, la notion la plus importante est celle de fraternité qui doit guider toute notre existence. Et en ce point, je rejoins l'abbé Pierre pour qui cette notion était essentielle, au point de publier aux Éditions Fayard un livre magnifique intitulé Fraternité. Dans cet ouvrage, l'Abbé rappelle l'urgence et l'obligation de se préoccuper des plus humbles, de les aider, dans une société instrumentalisée par l'argent.

Je fais aussi mienne la philosophie des Franciscains selon laquelle nous ne possédons rien, nous disposons seulement de biens que nous devons rendre. C'est pourquoi je tiens à préciser qu'en désignant la Fondation comme héritière, je ne lui fais pas un don, je lui rends ce que j'ai possédé à une période de ma vie. J'aime rappeler que, pour Saint-François d'Assise et son ordre, les mendiants sont de grands régulateurs de l'économie puisqu'ils aident à rendre ce qui ne nous appartient pas. J'ai le privilège de disposer d'une retraite confortable d'enseignant, je n'ai pas besoin de thésauriser, je rends donc ce qui ne m'appartient pas en sachant que la Fondation s'inscrit totalement dans la démarche initiée par son fondateur, l'abbé Pierre. » ■

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



© D.R.

« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » Abbé Pierre

Pour en savoir plus, demandez la brochure « Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre » par simple courrier. Vous pouvez également contacter :

Jean-Marie Vieux
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris

Tél : 01 55 56 37 27
06 23 25 93 78

jmvieux@fondation-abbe-pierre.fr

Bruno : « Pour moi, la notion la plus importante est celle de la fraternité... »



■ **C'**est très solennelle-
ment et avec une
grande émotion
que l'abbé Pierre, ancien député
MRP de 1945 à 1951, est entré
dans la salle des Pas Perdus de
l'Assemblée nationale, ce 24 jan-
vier 2006, avant de s'exprimer
devant une foule de journalistes
et de micros.

À 83 ans, l'Abbé est venu dénon-
cer les amendements qui vou-
draient atténuer – voire détruire
l'effort entrepris dans le domaine
du logement social depuis le 13
décembre 2000, jour du vote de
la loi relative à la Solidarité et au
renouvellement urbains (SRU).

C'est plus particulièrement l'ar-
ticle 55 de cette loi SRU qui fait
l'objet d'une fronde politique en
cette fin d'année et que l'Abbé
est venu défendre. Que dit-il ? Il
impose 20% minimum de loge-
ments sociaux dans les communes
de plus de 3 500 habitants. « *L'hon-
neur, dans la définition que tout le
monde comprend, c'est quand le
fort s'applique à aider le moins fort,
à aider le faible* » poursuivit-il,
assis dans son fauteuil roulant.

Comme de nombreuses personnes
de tous bords, l'Abbé craint que
le quota de 20% de logements
sociaux ne s'applique désormais
qu'aux communautés d'agglomé-
rations comme le proposent
certains députés. Ou encore que
l'accession à la propriété entre
dans le calcul des 20% et réduise
d'autant la construction de loge-
ments vraiment sociaux.

L'abbé Pierre en appelle donc au
Président de la République: « *Faites
pression sur eux pour qu'aucun ne
s'abaisse à cette indignité de faire
diminuer la loi, de faire supprimer*

© AFP



L'abbé Pierre à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2006

Il était une fois...

L'abbé Pierre à l'Assemblée nationale

ce quota de 20%! » conclut le dé-
fenseur des mal-logés, avant de s'ins-
taller pendant une demi-heure dans
les tribunes du public pour assis-
ter aux débats dans l'hémicycle.

Malgré cette intervention hau-
tement symbolique, l'examen
du projet de loi portant engage-
ment national pour le logement
est adopté le 31 janvier avec un
amendement qui assimile cer-
taines opérations d'accession
sociale à la propriété à du loge-
ment social. Fort heureusement,
le Sénat supprimera ce dernier en
seconde lecture, en avril 2006.

La mise en péril de l'article 55 sera
à nouveau d'actualité en 2008,
lorsque Christine Boutin, alors
ministre du Logement, proposera
encore une fois que l'accession
sociale à la propriété soit intégrée
dans le calcul des 20%. Cette
fois-ci, ce n'est pas l'abbé Pierre

mais la Fondation, en héritière
de son combat, qui dénoncera
ce détournement de la Loi et qui
présentera son premier "Palmarès
du déshonneur": 435 communes
y apparaissent hors-la-loi, ne res-
pectant pas les 20% de logements
sociaux.

« *Si je suis là, 50 ans après
l'époque où j'étais parmi vous,
si je suis venu, c'est que se trouve
mis en question l'honneur
de la France.* »

Combien sont-elles dix ans plus
tard à continuer d'enfreindre la
Loi ? La Fondation, poursuivant
le combat de son fondateur, a
décidé de publier un nouveau
palmarès au printemps 2011. ■

